



Familles tourangelles

édito

L'UDAF se réjouit de l'augmentation de la natalité. C'est une des raisons pour lesquelles l'UDAF persiste et signe : généraliser le travail dominical ne peut que nuire à la cohésion de la famille.

Aider les familles, c'est d'abord leur donner les conditions indispensables pour accomplir leur rôle d'éducateur et concilier vie familiale et vie professionnelle.

Colette Pénaud, *Présidente*
Françoise Gillard, *Vice-présidente*



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| L'UDAF 37 s'interroge : « Où sont nos enfants quand ils ne sont ni à l'école, ni à la maison ? » | p. 2 |
| L'Assemblée Générale de l'UDAF 37 | p. 3 |
| Etats généraux de la bioéthique | p. 4 |
| L'UDAF s'agrandit à Chambray-lès-Tours | p. 5 |
| Les échos | p. 6 et 7 |
| Les associations de l'ADMR | p. 8 |



L'UDAF d'Indre-et-Loire :

« Où sont nos enfants quand ils ne sont ni à l'école, ni à la maison ? »



Ainsi, pour tenter de répondre à cette question, une « Table Ronde » sur le thème « Temps périscolaire et temps extrascolaire » se tiendra prochainement.



Quand ?

Le mardi 20 octobre 2009 à partir de 14 heures.

Où ?

Dans les locaux de l'UDAF.

Quels participants ?

Les représentants des Communes et des Communautés de communes, les institutionnels qui participent au fonctionnement des structures d'accueil pour jeunes de 3 à 15 ans, les représentants de parents d'élèves, les représentants d'associations familiales...

François TESTU, spécialiste des rythmes de l'enfant, interviendra également.

Pourquoi ?

L'accueil des enfants et des adolescents sur ce qu'il est convenu d'appeler le temps périscolaire* et le temps extrascolaire** est une problématique récurrente tant pour les parents que pour les élus.

Afin de préparer cette « Table Ronde », notre Commission Education et Formation a adressé une enquête auprès des mairies du département.

Le nombre important de réponses parvenues à l'UDAF a permis une analyse aussi significative que possible des différentes situations dans notre département, selon qu'il s'agit du milieu rural ou du milieu urbain, entre autres.

* temps avant et après les cours, y compris la pause méridienne

** temps en dehors des jours de classe (mercredi, vacances scolaires...)



Interview de Fanchon Rouille-Peltier, Présidente de l'Association Familiale « Jumeaux et + », mariée, mère de deux enfants âgés de 6 ans, et exerçant la profession de responsable qualité. Cette famille réside en zone semi-urbaine (Veretz).

Familles Tourangelles :

Quelles sont les structures d'accueil dans la commune pour les enfants hors temps scolaire ?

Fanchon Rouille-Peltier :

► L'accueil périscolaire a lieu de 7h30 à 18h30 dans les locaux scolaires. Les inscriptions se font en juin pour l'année scolaire suivante, ce qui est parfois un peu « tôt » pour les parents dont les horaires de travail varient d'une année sur l'autre. Néanmoins, la mairie accepte les pré-inscriptions non définitives.

► L'accueil extrascolaire a lieu le mercredi et pendant chaque période de vacances scolaires aux mêmes horaires que le périscolaire. Les inscriptions se font à la journée pour les « petites » vacances et à la semaine pour les « grandes » vacances.

Il existe aussi un Programme d'Animation Municipal (PAM) réservé aux élèves de l'école élémentaire (6 à 10/11 ans), qui fonctionne par trimestre et par tranche d'âge, pour la découverte d'une activité sportive ou culturelle.

FT :

Etes-vous satisfaite ou insatisfaite ? Pourquoi ?

FRP :

Il n'y a pas de numerus closus, donc aucun enfant n'est refusé pour des raisons d'effectif. L'organisation est rigoureuse et claire. L'encadrement est bon, les activités variées et intéressantes. Pour l'instant, compte-tenu de mes horaires professionnels, l'amplitude horaire me convient en général. Des activités sportives intercommunales gérées par des associations sont proposées aux collégiens (11 à 15/16 ans).

FT :

Quelles sont vos observations ou/et vos suggestions ?

FRP :

Le coût horaire (périscolaire) ou journalier (extrascolaire) me semble relativement élevé. Les heures d'accueil sont assez « classiques » et ne peuvent pas convenir à des parents ayant des horaires de travail décalés (hôpital, commerce, etc. ...).

Le Parlement l'a définitivement adoptée les 23 et 24 juin, après l'avoir été fortement amendée. Elle a été publiée au JO du 22 juillet 2009.



Union Départementale des Associations Familiales d'Indre-et-Loire

21, rue de Beaumont - 37921 TOURS Cedex 9

Tél. 02 47 77 55 00

E-mail : contact@udaf37.unaf.fr

Site : <http://www.udaf37.org>

Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, vendredi fermeture à 16 heures, fermé le samedi.

Directrice de la publication :

Colette Pénaud

Rédacteurs :

Françoise Gillard, Sophie Hétroy, Jacques Portier

Mise en page et impression :

Les Presses de Touraine
IMPRIMERIE EVEN
29, rue E. Bugatti
37000 TOURS

Trimestriel

Dépôt légal : septembre 2009

Tirage : 3000 exemplaires



AGENCE GENERALE
TOURS PONT de PIERRE

Jean-Pierre LECOMTE

Notre métier, l'Assurance

123, avenue de la Tranchée • B.P. 87412
37074 TOURS CEDEX 2

Tél : 02 47 85 51 51 • Fax : 02 47 49 07 19



Assemblée Générale de L'UDAF d'Indre-et-Loire

du 14 mai 2009



A la tribune : M^{me} Pénaud, M. Terrier, M. Garnier et M. Garnaud.

L'Assemblée générale annuelle de l'UDAF d'Indre-et-Loire du 14 mai 2009 a donné lieu cette année, en supplément à son déroulement ordinaire, à une table ronde sur le projet de loi hôpital, patients, santé et territoire. *Le Parlement l'a définitivement adoptée les 23 et 24 juin, après l'avoir été fortement amendée. Elle a été publiée au JO du 22 juillet 2009.*



Jacques Portier, administrateur à l'UDAF 37, a présenté les enjeux de la loi et les questions posées par cette réforme.

Daniel Viard, directeur de la DDASS, a présenté le contenu de la loi et le calendrier de mise en œuvre qui doit aboutir au 1^{er} janvier 2010 par la **création des agences régionales de santé (ARS)**. Le projet régional de santé sera conduit par l'ARS du Centre en fonction des spécificités régionales.

La voix de l'UNAF a été portée par **Nicolas Brun, chargé de mission à l'UNAF**, pour rendre compte de la position et des propositions de l'UNAF, en faveur du projet avec cependant quelques réserves.



Messieurs Viard, Portier et Brun à la tribune.

La fin de journée a donné lieu à un pot donné à l'occasion de la remise du mérite familial à **Maurice Souchu** qui fut administrateur de l'UDAF de 1958 à 2004.

M^{me} Souchu a été associée à cette distinction car elle fut à la tâche, près de son mari, pendant 46 années actives de bénévolat au profit des familles.



M^{me} et M. Souchu lors de la remise du mérite familial.



Lors de l'AG de l'UDAF du 14 mai 2009, un débat a permis de présenter les principaux enjeux de la loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (Loi HPST).

Ce texte propose une réforme profonde et globale du système de soins français qui va toucher tous les champs de la santé. Elle sera probablement longue à être mise en œuvre et elle nécessitera la vigilance des associations et de l'UDAF en raison de ses impacts sur la vie quotidienne des familles.

Globalement quel est l'objet de cette réforme ?

L'exposé des motifs de la loi exprime ceci : « le projet de loi a pour ambition d'engager l'indispensable modernisation de notre système de santé, en plaçant l'accessibilité des soins au premier rang des priorités, notamment par une meilleure coordination des parcours de soins. Il appelle des modifications d'organisation à la fois dans le secteur sanitaire, hospitalier et ambulatoire, et dans le secteur médico-social. Une gestion transversale par un acteur unique au plan régional est une condition nécessaire. C'est la raison d'être de la réforme organisationnelle que constituent les agences régionales de santé. Enfin, ce projet de loi propose des actions de prévention qui contribueront à l'amélioration de la santé de nos concitoyens. »

Jacques Portier
Responsable de la Commission Santé



Intervention de Jean-Patrick Gille lors de l'AG de l'UDAF.

Intervention de Jean-Patrick Gille député et chargé des questions de la famille au sein du parti socialiste

Lors de l'assemblée générale de l'UDAF, Jean-Patrick Gille, député et chargé des questions de la famille au sein du parti socialiste a souligné le **paradoxe qu'il y a sur l'interdiction de la vente d'alcool auprès des mineurs alors que dans le même temps, on en autorise la publicité sur internet.**

Jean-Patrick Gille a par ailleurs signalé l'**actualité importante en matière de famille** : la création de l'allocation journalière en fin de vie ; le projet gouvernemental sur l'autorité parentale ; la révision sur la résidence et garde alternée de parents séparés ou divorcés ; le rapport Colombani sur la question de l'adoption ; la révision des lois de bioéthique sur la procréation médicalement assistée (PMA) ; la gestation pour autrui ; la question des jeunes et de l'emploi et enfin la question du travail le dimanche.

Préoccupé par les questions relatives aux différentes problématiques familiales, Jean-Patrick Gille s'est présenté disponible pour travailler avec l'UDAF et approfondir ces sujets.



Etats généraux de la bioéthique



Dans le cadre du réexamen de loi de bioéthique, le Gouvernement a conduit les états généraux de la bioéthique. Spécialistes mais aussi, dans une logique démocratique, le grand public ont pu s'exprimer sur les grandes questions d'éthique autour d'une méthode résumée en quatre mots : informer, former, écouter et débattre.



« Au nom de quoi autoriser ou interdire ? Que sommes-nous prêts à consentir pour satisfaire telle ou telle demande particulière ? Sur quels principes doit-on collectivement s'accorder si nous souhaitons justifier d'un point de vue éthique l'augmentation incessante des moyens disponibles ? »

Rapport final des états généraux de la bioéthique. - GRAF, Alain (Rapp.). - 01/07/2009

Les UDAF du Centre, l'URAF Centre avec l'Espace Ethique région Centre, le CHRU de Tours et avec la participation de l'agence de Biomédecine se sont inscrits dans cette démarche par l'organisation de deux conférences. Ainsi participants à l'espace Ethique région Centre, membres des UDAF, citoyens ont pu s'exprimer aux côtés de spécialistes.

> Les prélèvements d'organe, conférence du 12 mai à Tours :

Le docteur Christian Lamotte, anesthésiste au CHRU de Tours (Agence de la biomédecine) et Philippe Blanc, philosophe sont intervenus sur cette thématique. Les conclusions de cette journée réaffirment l'anonymat et la gratuité du don. « Le consentement implicite du donneur doit être conservé, tout en favorisant les possibilités de donner un consentement explicite. »

> La procréation médicale assistée, conférence du 17 juin à Tours :

Les experts sollicités sur cette question sont le docteur Claire Barthélémy, médecin biologiste (CECOS, CHRU Tours) et Maël Lemoine, philosophe. La conclusion majeure des réflexions autour de la procréation médicale assistée (PMA) reste sous forme de questions et consiste à dire qu'il ne faut pas se précipiter à y répondre. Un retour d'expériences et de plus amples réflexions semblent nécessaires.

Les comptes rendus de ces journées sont téléchargeables sur www.unaf.fr



L'UNAF et l'ensemble du réseau des associations familiales, ont été séduits par la conduite de ces états généraux autant dans son fond que dans sa forme.

« Sous réserve d'un examen plus approfondi du rapport remis ce jour, qui conforte globalement l'encadrement légal existant des pratiques, l'UNAF rappelle son attachement au modèle français de bioéthique. Ainsi, l'assistance médicale à la procréation doit être encadrée dans le respect :

- ▶ de la stricte indication médicale,
- ▶ de la forme familiale : un homme et une femme vivant en union stable,
- ▶ de la protection juridique des filiations établies dans le cadre de l'AMP avec donneur,
- ▶ de la gratuité du don de gamètes.

L'UNAF réaffirme son opposition à la gestation pour autrui pour deux raisons essentielles, protectrices de la dignité humaine : l'indisponibilité du corps humain et l'indisponibilité de la filiation. Toutefois, elle s'interroge sur l'anonymat absolu et souhaite que soit étudiée une solution moins radicale.

Il appartient maintenant au gouvernement d'entamer le travail législatif. L'UNAF y prendra toute sa part. »

Source : communiqué de presse du 29/06/2009. - UNAF

« La Bioéthique recouvre divers axes de connaissance :

- scientifiques, médicales, biologiques
- commerciales : brevetabilité ; comment, pourquoi,
- philosophiques, religieuses

Nous ne pouvons être connaisseurs dans tous ces domaines aussi nous ne pouvons que dire quel est le cadre que nous souhaitons voir préservé par ces lois. L'éthique est selon le dictionnaire « la science de la morale ». La morale est un choix de règles de conduite personnelles et envers autrui. Toutes les cultures ont des règles morales.

Les lois bioéthiques doivent donc être un contenant qui respecte des règles humanistes au sens général du terme. Chaque système de pensée doit pouvoir s'y inscrire sans empêcher que d'autres puissent s'y inscrire aussi. (...)

Ces règles générales d'humanisme doivent reposer sur des principes reconnus par tous :

- L'être humain doit être respecté dans son intégralité physique : aucun prélèvement ne doit pouvoir être fait sans son plein accord éclairé.
- Un plein accord éclairé doit être obtenu par une information non partisane, qui ne se fonde que sur des résultats scientifiques prouvés, pleinement contrôlés ou contrôlables par quelque organisme qualifié que ce soit, ne dépendant d'aucun intérêt commercial. Ces résultats doivent être à la disposition de toute personne qui le souhaite, sans aucune barrière linguistique.
- Il ne peut être financiarisé sous quelque forme que ce soit.

La définition de l'être humain est un problème que nulle pensée philosophique ne peut s'attribuer exclusivement. »

Extraits du texte adopté en commission n° 1 Psychologie Sociologie. - UDAF 37 Indre et Loire. - 23 juin 2009



Fruit de nombreux débats partout en France, un rapport final des états généraux de la bioéthique a été publié le 1^{er} juillet dernier, sous la houlette d'Alain Graf rapporteur général.

Le rapport et ses annexes sont téléchargeables sur

www.etatsgenerauxdelabioethique.fr/



Pour en savoir plus : www.etatsgenerauxdelabioethique.fr
www.unaf.fr



L'UDAF s'agrandit à Chambray-lès-Tours : début des travaux



La présidente de l'UDAF, en présence de Christian Gatard, Maire de Chambray-lès-Tours, lors de la signature de l'acquisition du terrain

Depuis l'assemblée générale du 29 mai 2008 qui s'était prononcée en faveur du projet, l'UDAF a fait toutes les démarches concernant le permis de construire, l'obtention du prêt auprès de LCL et la publication de l'appel d'offre et l'ouverture des plis.

Colette Pénaud a engagé le processus de concrétisation de la future antenne de l'UDAF à Chambray-lès-Tours le 7 juillet dernier par la signature de l'acte d'achat du terrain. En 2009-2010, nous conduirons le chantier de création, déjà entamé aujourd'hui, de cette annexe.



Ce nouveau bâtiment d'une superficie de 263 m², situé en face du pôle de santé Vinci, accueillera deux unités de service de tutelles avec quelques 35 salariés. Le deuxième volet du projet d'extension de l'UDAF concernera la construction d'un local d'archives qui devrait voir le jour par la suite. La construction est prévue en accord avec les normes relatives à la protection de l'environnement avec une haute qualité énergétique (pompe à chaleur).

Quelques 13 entreprises interviendront pour la construction de l'annexe :

Travaux Publics Pays de Loire de Cinq-Mars-la-Pile pour le terrassement VRD, Moreau Lathus de Fontaine-le-Comte (86) pour la maçonnerie, SARL Boussiquet de Chinon pour la charpente bois, Martin S.A. de Tours pour la couverture ardoise, SARL Tréfous d'Azay-le-Rideau pour les menuiseries extérieures, Nivet acoustic S.N. de Joué-lès-Tours pour les menuiseries intérieures et plâtrerie, Maghalaes de Montlouis-sur-Loire pour le carrelage et la faïence, Remy et Lebert de Crotelles pour l'électricité, Forclum de Joué-lès-Tours pour le chauffage, Bouchet Frères de Biard (86) pour la peinture et le revêtement de sols, CFA Division de NSA de Saint-Benoît (86) pour l'ascenseur.



Début des travaux sur le chantier de Chambray-lès-Tours à la mi-juillet.



Service Communication 02 47 39 81 00. Ed. 04/09 - CEP - www.cep-socotfc.com

ENSEMBLE

Parce qu'ils sont avant tout clients, nos

6 millions de sociétaires
en France,

185 000 en Indre-et-Loire et en Vienne
ont un regard irremplaçable sur l'utilité des actions de leur banque.

Le Crédit Agricole est un acteur engagé du développement de votre territoire.

www.ca-tourainepoitou.fr



Source : enquête mutualiste 2008 - Fédération Nationale du Crédit Agricole - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 84000 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill, 37041 TOURS CEDEX - 399 780 017 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Répertoire des Intermédiaires en Assurance sous le n° 17 023 846.



LES ÉCHOS



AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

Création du site internet :

www.monbudget.famille.gouv.fr



Par ces temps de rigueur économique, bien gérer son budget devient indispensable. En ce sens, une charte d'engagement en faveur de la promotion de l'éducation à la gestion du budget familial a été signée le 10 juin dernier entre François Fondard, Président de l'UNAF et Nadine Morano, Secrétaire d'Etat à la Famille.



Danger à l'école

Les jeux dangereux à l'école, toujours d'actualité, préoccupent parents et politiciens.

Au moment où nos enfants reprennent le chemin de l'école, une mission du groupe de l'UMP sur les jeux dangereux à l'école, menée par Cécile Dumoulin (députée des Yvelines), doit rendre sa copie sur la question.

Sous l'étiquette de « jeux dangereux » on désigne, entre autres, le « jeu du foulard » et ceux consistant à frapper en groupe un élève. L'UNAF, auditionnée le 16 juillet dernier, relève d'ailleurs que la terminologie « jeux » n'est pas adéquate et qu'il convient plutôt de parler de « pratiques ». L'UNAF préconise une meilleure information des différents acteurs éducatifs de l'élève. Il est nécessaire d'adopter une démarche de « prévenance » en amont. Par ailleurs, l'UNAF suggère la possibilité de mettre en place dans les cours de récréation des jeux où les enfants pourront se dévouer avec un risque maîtrisé.

Source : www.unaf.fr - 27/07/2009



Le Haut Conseil de la Famille – HCF – s'installe à Matignon

Créé par un décret du 29 octobre 2008, le HCF s'est installé à Matignon le 5 juin dernier.

Présidé par le Premier Ministre, le Haut Conseil de la Famille aura lieu annuellement et remplacera la Conférence annuelle de la famille.

« L'UNAF attend de cette nouvelle instance qu'elle produise des avancées pour les familles, a fortiori en ces périodes de difficultés économiques et sociales. Elle sera très attentive à ce que les travaux produits débouchent sur des mesures concrètes pour améliorer la situation des familles et les conforter dans leurs responsabilités. »

Source : UNAF – Communiqué de presse N°15 – 04/06/2009
Contact presse : Laure Mandet. – Tél. 01 49 95 36 05. – lmandet@unaf.fr



Mobilité des jeunes

Le 2 octobre 2009, à l'UNAF, 28 place St Georges Paris 9^{ème}, aura lieu une **Journée nationale dédiée à la « Mobilité des jeunes en Europe »**. Cette journée sera l'occasion de promouvoir la mobilité des jeunes en Europe au travers des témoignages des différents acteurs : jeunes, entreprises, universités, l'Agence Europe Education Formation France (AEEFF), le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse), les Euronautes et le psychologue clinicien Didier Pleux, spécialiste des adolescents et des jeunes.

Contact :

Patricia Humann, coordinatrice du pôle Education à l'UNAF, phumann@unaf.fr

Programme et inscription accessible sur le site www.unaf.fr

Source : www.unaf.fr



2^{ème} journée du refus de l'échec scolaire

le 23 septembre 2009



Sous l'égide de son parrain François Dubet, sociologue, **cette 2^{ème} journée a abordé cette année le thème du vécu des collégiens et plus spécialement l'entrée au collège.**

L'objectif de la journée est de recueillir la parole de tous les acteurs concernés à commencer par les élèves en valorisant les initiatives et en créant de nouvelles dynamiques.

Parmi les questions ouvertes au débat celle de l'entrée au collège qui s'inscrit en rupture par rapport à l'école primaire. A cette question François Dubet explique que la rupture n'est pas un mal en soi mais doit être aménagée. Le collège doit aussi être adapté à cette transition entre le passage de l'enfant et au jeune adulte dans toutes leurs diversités « **Quand on a ouvert le collège à tous, on a pensé à une foule de choses... Mais pas au fait que, quand tout le monde irait au collège, l'adolescence, dans ce qu'elle a de plus pénible ou de plus charmant, de plus boutonneux ou de plus poétique... y rentrerait massivement aussi !** » L'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), partenaire de l'opération, et L'UNAF prendront part également au débat de la journée qui se déroulera le 23 septembre prochain de 14 h à 18 h à la Bellevilloise (Paris 20^{ème}).

Pour en savoir plus :

<http://www.refusechecscolaire.org>

<http://www.unaf.fr>

<http://www.afev.org>



POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DE LA JEUNESSE : le livre vert « Reconnaître la valeur de la jeunesse »

La commission de concertation sur la politique de la jeunesse, présidée par Martin Hirsch, vient de publier au mois de juillet le livre vert fruit de 4 mois de travail et de plus de 170 heures de réunions. L'UNAF, acteur de la préparation a notamment souligné que politique familiale et jeunesse ne s'opposent pas et sont, au contraire complémentaires.

Une version du livre vert, ainsi que ses annexes, sont disponibles sur le site www.lagenerationactive.fr.

Le livre vert étaye sur ses 96 pages, 57 propositions réparties en 12 thèmes :

Quelques exemples de propositions :

Proposition 1 : Faire de « l'éducation au choix » une mission prioritaire de l'école.

Proposition 4 : Mieux préparer les transitions.

Proposition 5 : Revaloriser les filières technologiques et professionnelles en travaillant sur les perspectives qu'elles offrent.

Proposition 33 : Développer l'apprentissage dans le secteur public et associatif, notamment dans les métiers de la petite enfance et de la prise en charge des personnes âgées.

Proposition 56 : Promouvoir et valoriser le bénévolat des jeunes.



LES ÉCHOS

Les nouvelles associations à l'UDAF



Tous les mardis matin et un samedi par mois, nous tenons des permanences consommation et logement également ouvertes aux communes environnantes (Vouvray, Reugny, Château-Renault...).

Concernant le logement, nous nous occupons en particulier des impayés de loyer et des divers problèmes rencontrés dans leur habitat par les locataires de Val Touraine Habitat et autres bailleurs.

Au niveau de la consommation, les litiges les plus courants sont la téléphonie mobile et internet mais nous invitons les consommateurs à nous interpellier sur tous autres litiges dont ils seraient victimes.

Nous avons participé au congrès de la CSF à Lyon qui nous a permis de nous retrouver, de discuter, d'échanger et de partager des temps conviviaux tout en travaillant sur des projets d'avenir. L'ensemble des débats s'articulait autour d'un slogan « Résister, s'engager, construire demain ». Cela nous a dynamisé pour continuer le combat mené par la CSF depuis 60 ans pour tenter de construire ensemble une société plus juste et plus humaine.

Contact :

CSF de Monnaie

Présidente : Sophie Abed

54 rue Alfred Tiphaine - 37380 Monnaie

Tél. : 02 47 56 17 59

www.csfriquet.org



Présence
ASP 37



« Se rapprocher de ceux qui s'éloignent de la vie »

L'association «**Présence ASP37**»* propose **une équipe d'accompagnants-bénévoles**, formés à la pratique d'accompagnement, près des personnes gravement malades ou en fin de vie, près aussi de leurs familles : **ni soignants ni proches**, chaque bénévole est là, simplement, disponible, dans une attitude de respect, d'écoute et de soutien.

En effet la personne vit souvent la dernière étape de sa vie, dans l'angoisse, la détresse, la solitude, la désespérance, et le mutisme pour protéger ses proches, eux-mêmes souvent démunis, dans la peine et l'épuisement.

Cette présence permet aussi *le maintien du lien social* souvent rompu avec la maladie.

Notre conviction : *La dignité* de chaque personne est inaltérable jusqu'à son dernier souffle.

Notre référence: *La loi Leonetti* relative aux droits des malades et à la fin de vie

Notre pratique : accompagner le malade, si tel est son souhait, là où il est : milieu hospitalier, domicile, institution...

* Association rattachée à l'UNASP qui regroupe 67 associations sur le territoire. (Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs)

**Pour toute information,
Pour toute demande d'accompagnement,
→ une écoute au 06 31 14 60 68**



Familles Rurales - Anim'Actions

Rivarenes, Rigny-Ussé et St-Benoît-la-Forêt

Entre la Loire et la forêt de Chinon, un vent nouveau souffle. Entre le désir de vivre à la campagne et la contrainte liée à l'immobilier, **les familles sont à la reconquête des campagnes !**

Des besoins nouveaux se dessinent notamment en terme de modes de garde des enfants de plus de trois ans. Anim'Actions trouve son origine dans cette problématique : créer un accueil de loisirs. C'est dans cet esprit que l'association Anim'Actions est née en juin 2008. Sur les trois communes concernées, actuellement en RPI (regroupement pédagogique intercommunal), **des bénévoles se sont mobilisés afin d'animer nos villages et permettre la création d'un accueil de loisirs.**

Nous partageons les valeurs de Familles Rurales et accueillons volontiers de nouveaux bénévoles afin de mettre en place des actions. A cette fin, nous prônons le partage, le lien intergénérationnel, l'esprit créatif et novateur et la sensibilisation au développement durable.

ANIM' ACTIONS, c'est aussi...

- > Des activités sportives et culturelles : gym enfants, théâtre, yoga, fitness.
- > Dans ma cambrousse !, journal trimestriel gratuit ;
- > Des stages d'initiation : danse afro, méthode pilates ;
- > Des ateliers récréatifs : ateliers écolo, découvertes de son environnement naturel et culturel pour les enfants ;
- > Des conférences parentales...

Nous contacter :

- > <http://animactionfr.canalblog.com/>
- > animactionsfr@hotmail.fr
- > 8 rue de la Mairie, 37190 Rivarenes

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
Anim'actions



QUI SOMMES NOUS ?

L'association Agir pour l'Enfant a été créée en 2001 par des personnes partageant la même éthique ayant déjà œuvré pendant de nombreuses années auprès de différentes associations humanitaires.

La bonne connaissance d'Haiti et une sollicitation croissante d'associations et d'orphelinats locaux ont fortement motivé les membres fondateurs qui ont donc décidé de concentrer tous leurs moyens vers ce pays faisant malheureusement partie des plus pauvres au monde.

NOTRE ACTION

Soutenir des projets d'aide aux familles, apporter une aide à l'enfant dans son propre pays et sa propre famille, être intermédiaire de placement en tant qu'Organisme Autorisé pour l'Adoption (O.A.A.). Ainsi, nous intervenons sur deux activités gérées de façon distincte :

Action Humanitaire

Notre association a fait le choix de se situer exclusivement en partenaire de structures ou d'associations bénévoles locales afin de respecter la culture, la manière de vivre et les habitudes haïtiennes.

Adoption

Après l'habilitation obtenue en mars 2002, nous avons traité les premiers dossiers pendant l'hiver 2002-2003 et les premiers enfants sont arrivés à la fin de l'année 2003.

Nous travaillons actuellement avec 3 structures accueillant des enfants abandonnés ou orphelins.

Pour accompagner le cheminement, l'attente et le suivi des parents vers leur enfant, Agir pour l'Enfant a mis en place des correspondants départementaux, bénévoles de l'association.



Contact :

7 rue du coteau - 37300 Joué-lès-Tours

Tél. : 02 47 53 86 02 - contact@agirpourenfant.asso.fr

www.agirpourenfant.asso.fr



Les associations ADMR



Le réseau des Associations ADMR d'Indre-et-Loire réunit 44 Associations réparties sur le département.

Ces Associations sont gérées et animées par un nombre important de bénévoles, aidés par des salariés de la Fédération d'Indre-et-Loire. Leur implantation locale les rend particulièrement réactives pour répondre le mieux possible et dans les meilleurs délais aux besoins des personnes.

Les associations ADMR en Indre-et-Loire, c'est 450 bénévoles, 1781 salariés dont 57 salariés en soutien aux associations.

- ▶ **AIDE AUX FAMILLES**
- ▶ **AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES**
6546 personnes âgées aidées en 2008
- ▶ **AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES**
321 personnes handicapées aidées en 2008

Les services offerts varient suivant les Associations.

Les unes sont spécialisées :

- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Service de Garde Itinérante de Nuit
- Transport accompagné
- Portage de repas
- Accueil des adultes autistes dans le foyer des «Maisonnières»

Les autres visent à faciliter la vie de tous les jours :

- Aide aux familles
- Ménage, repassage
- Courses
- Préparation des repas
- Aide au lever et au coucher chez les personnes âgées dépendantes ou handicapées
- Toilette ou aide à la toilette

D'autres services sont réalisés en partenariat avec le PACT : association AGEVIE

- L'hébergement temporaire aux « Relais Sépia » de Descartes et de Savigné-sur-Lathan
- L'accueil de jour de Tours, Château-la-Vallière, Château-Renault, Amboise, Saint-Martin-le-Beau, Azay-le-Rideau

21 associations disposent d'une maison de services : Amboise, Athée-sur-Cher, Azay-le-Rideau, Civray-Chisseaux, Descartes, Le Grand Pressigny, L'Île-Bouchard, Ingrandes / St-Patrice, Langeais, Lignière de Touraine, Ligueil, Loches, Manthelan, Montrésor, Richelieu, St-Branchs, St-Martin-le-Beau, Savigné, Yzeures-sur-Creuse, Tours, Veigné.

Fédération ADMR
02 47 36 53 53
 22, rue Fernand Léger
 BP 4134
 37041 Tours cedex
www.admr.org
 info.fede37@admr.org



L'association ADMR de Tours

303, rue Giraudeau - 37000 Tours - Tél. : 02 47 365 365

L'association de Tours s'articule autour de 5 activités et bientôt 6. L'aide à domicile en mandataire et prestataire auprès de personnes âgées ou dépendantes ou handicapées, le transport accompagnement, la garde itinérante de nuit sont organisés de façons complémentaires.

La garde itinérante de nuit est un service très novateur, crée en avril 2006. Il consiste en un ou des passages d'une auxiliaire de vie au domicile de personnes la nuit entre 20h et 5h30. Les interventions courtes (moins d'une heure et pour la plupart moins d'une demi-heure) permettent de préparer et aider aux couchers, d'accompagner aux toilettes, aider aux transferts, fermer le logement (volets, gaz, portes), d'apporter une présence rassurante... Au dire des intéressés et au regard de l'activité qui se développe régulièrement, rester chez soi la nuit, avec son handicap ou sa dépendance, devient réellement possible. Ce service couvre pour le moment Tours et la proche agglomération, 7 jours sur 7. Des réflexions sont en cours pour une mise en place en zone rurale.

La **douzaine de bénévoles** de l'Association ADMR de Tours met actuellement en place un **service Ménage-Repassage** pour tout-public qui devrait voir le jour en septembre 2009 afin d'améliorer la complémentarité de notre offre de service, dans le souci d'être présent de manière qualitative au domicile de public fragilisé ou non.